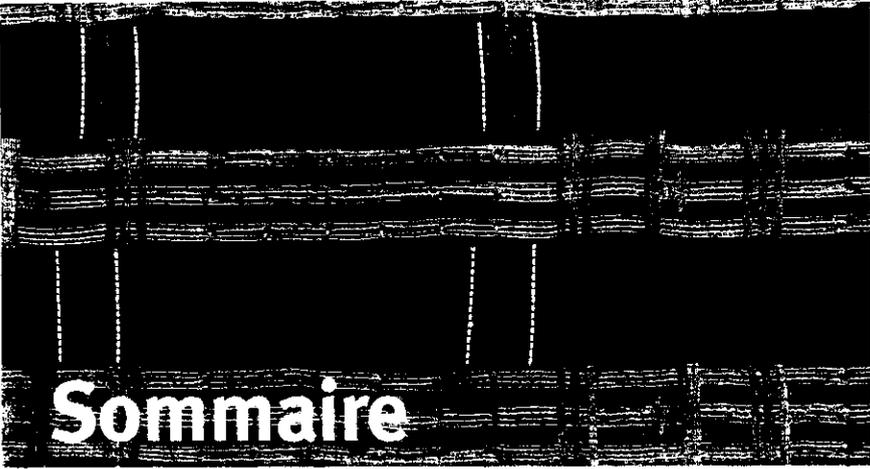


**RAPPORT D'ACTIVITÉ
2000**

T
**BANK
OF
AFRICA**
BENIN



Sommaire

Le mot du Directeur Général 1

Rapport annuel 2000

Faits marquants, Chiffres-clés 3

Conseil d'Administration, Bureau des Sages, Capital 4

Rapport du Conseil d'Administration 5

Rapport Général des Commissaires aux Comptes 10

Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes 12

Bilan et Compte de Résultats 15

Résolutions 21

Annexes 22

Le mot du Directeur Général



Profitant d'une conjoncture relativement favorable et des bons résultats nés de l'intensification de nos efforts en terme de développement des ressources, la taille de notre bilan a fortement progressé en 2000 avec une hausse de + 20,1 % sur l'exercice.

L'évolution de la masse des dépôts collectés, grâce à un quatrième trimestre particulièrement performant, a connu un bond spectaculaire de + 25 %. En fin d'exercice, ces dépôts excèdent 140 milliards de FCFA. Cet excellent résultat nous permet, avec 40 % de part de marché, d'améliorer notre position de près de 3 points par rapport à l'exercice précédent. Il confirme également notre place de leader au sein du système bancaire béninois.

Pour autant, notre implication dans le financement de l'économie n'a pas faibli. Le rôle majeur joué par la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN) dans le financement du secteur cotonnier est en effet à la base d'une progression positive de + 28 % des concours distribués au cours de l'année sous revue.

Année de stabilisation après l'installation du nouveau progiciel informatique, l'exercice 2000 a été l'occasion pour notre banque de définir et d'arrêter un plan d'orientation stratégique pour les trois années à venir, articulé autour de cinq axes principaux :

- la poursuite d'une croissance forte par :
 - l'amélioration du service à la clientèle;
 - la poursuite de notre politique de développement du réseau en province comme à Cotonou;
- la recherche d'une amélioration de notre rentabilité;
- la poursuite d'une politique hardie mais raisonnée d'investissements nouveaux;
- l'exploitation des opportunités ouvertes par l'appartenance au Groupe BOA;
- la continuation de la promotion des ressources humaines.

Confortée par les résultats satisfaisants obtenus, notre politique de développement sera soutenue par un ambitieux programme d'investissements visant prioritairement l'extension du réseau et l'adoption de nouveaux moyens techniques et de communications.

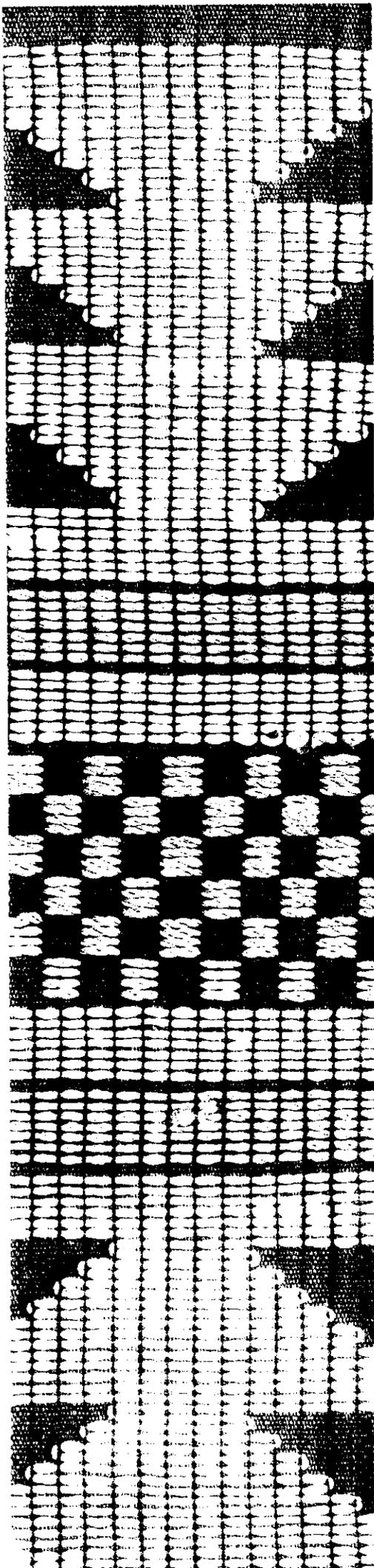
Au cours de l'exercice écoulé, nous avons ouvert un deuxième bureau de quartier à Akpakpa, ainsi qu'une Agence en province, à Dassa. Nous nous sommes également associés, au sein d'un Groupement d'Intérêt Économique (GIE), avec les autres entités du Groupe BANK OF AFRICA pour ouvrir un bureau de représentation à Paris.

Dix années après le début de ses activités, la BOA-BÉNIN a entrepris une démarche décisive en opérant une introduction réussie de ses actions à la cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BRVM). En devenant ainsi la première banque et la première société du Bénin à entrer en Bourse, la BOA-BÉNIN prouve une fois de plus sa capacité d'innovation.

La croissance de notre activité à tous les niveaux a eu une incidence positive sur nos résultats. Ceux-ci, en hausse sensible de + 36,9 %, permettent de poursuivre nos efforts de renforcement de nos fonds propres qui sont ainsi portés, à fin décembre dernier, à 15 171 millions de FCFA, en hausse de 12,4 % par rapport à fin 1999.

La BOA-BÉNIN dispose plus que jamais de tous les atouts nécessaires pour accroître son influence au sein du système bancaire béninois et jouer un rôle majeur dans le financement de l'économie du pays.

René FORMEY de SAINT LOUVENT
Directeur Général



Rapport annuel 2000

Les rapports d'activité 2000 du Groupe BANK OF AFRICA sont illustrés de textiles issus des six pays dans lesquels la BOA est présente : le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Mali, Madagascar et le Niger.

Ceci en hommage à une tradition artistique remarquable, faisant appel à des savoir-faire multiples - filage, tissage, teinture, broderie - appliqués au coton, à la soie, au raphia ou à la laine selon les ressources naturelles régionales.

Aujourd'hui, dans le monde entier, des musées conservent précieusement et exposent des pièces dont l'esthétique est largement reconnue.

Agriculture, industrie, artisanat, confection... la filière textile compte parmi les nombreuses composantes de la vie économique de l'Afrique de l'Ouest et de Madagascar.

La BOA contribue, bien sûr, au financement des différentes composantes de cette filière dans toutes ses zones d'implantation et participe aussi, à la fois, à la préservation des cultures et des valeurs locales et au développement économique des pays concernés.

Ce rapport est illustré de détails de pagens Yorouba provenant de la province de Ouéme.

Fils tirés, points lancés, jours, motifs brochés ou ikatés, rayures et aujourd'hui fils d'or... viennent enrichir chaque pièce dans le respect d'une tradition parfaitement préservée.

Remerciements à la Galerie de Textiles et à la Compagnie du Sénégal et de l'Afrique de l'Ouest, pour le prêt des pièces de leur collection.

Faits marquants de l'exercice 2000

Février 2000

- Décision prise par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 12 février 2000, d'augmenter le capital social de 600 millions de FCFA pour le porter de 3 600 à 4 200 millions de FCFA. Cette opération a été réalisée par offre publique de vente (OPV) de 60 000 actions nouvelles.

Mars 2000

- Cotation de la Banque par THOMSON FINANCIAL BANKWATCH (sur la base de la situation financière arrêtée au 31 décembre 1998).

Avril 2000

- Extension de la BOA-BÉNIN : début des travaux de construction d'un immeuble R+4.

Mai 2000

- Prise de participation de 10 % dans le capital de la Société Béninoise d'Assurance Accident (SOBAC) du groupe ATHENA.

Juin 2000

- Ouverture du bureau d'Akpakpa à Cotonou.

Août 2000

- Prise de participation dans le GIE BANK OF AFRICA. Ouverture du Bureau de représentation à Paris du groupe BOA.

Novembre 2000

- Mise en place du Guichet Groupe BOA pour traiter les opérations « FLASH ».
- Ouverture de l'Agence de Dassa.
- Introduction des actions de la BOA-BÉNIN à la Cote de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières d'Abidjan (BRVM).

Décembre 2000

- Adoption du plan triennal de développement 2001-2003.

Chiffres-clés de l'exercice 2000

Activité

Dépôts*	140 962
Créances*	65 180

Résultat

Produit net bancaire*	7 924
Charges de fonctionnement*	4 066
Résultat brut d'exploitation*	3 653
Résultat net*	2 606
Coefficient d'exploitation (%)	36,84

Structure

Total bilan*	11 978
Fonds propres après répartition*	3 171
Ratios Fonds propres/total bilan (%)	26,81
Effectif moyen	17

Le Conseil d'Administration de 10 membres est actuellement composé comme suit :

MM. François TANKPINOU, Président
Marouf OSSENI, Vice-Président
Paul DERREUMAUX, Administrateur Délégué
Georges ABALLO
Joseph GOUDOTE
Benoît MAFFON
Mossadeck BALLY (AFRICAN FINANCIAL HOLDING -- AFH)
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD), représentée par M. Boni YAYI
PROPARCO, représentée par M. Yves BOUDOT
Mme Saran KEBET-KOULIBALY (SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE - SFI)

Mis en place par l'Assemblée Générale du 1^{er} mars 1991, conformément aux statuts, ce Bureau exerce, à côté du Conseil d'Administration, une mission de conseil pour les questions relevant de la politique générale de la Banque. Les 6 membres actuels sont :

Mme Marie-Antoinette DOSSOU
MM. Djamiou ADEBO
Fatiou AKPITI
Léonide ASSANKPON
Barthélemy ASSOGBA-CAKPO
Roland CHAMCHOUM

Au 31/12/2000, la répartition du capital s'établit comme suit :

AFRICAN FINANCIAL HOLDING	30,65 %
BANK OF AFRICA – CÔTE D'IVOIRE	1,38 %
ACTIONNAIRES PRIVÉS NATIONAUX	50,36 %
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BOAD)	4,24 %
PROPARCO	7,13 %
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE (SFI)	4,24 %
DIVERS	2,00 %

Rapport

du Conseil d'Administration

à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 21 avril 2001 pour l'exercice social 2000.

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil d'Administration vous a réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire, pour soumettre à votre approbation le bilan et le compte de résultats de l'exercice 2000 de la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN).

Le rapport qui vous est soumis comporte deux parties :

- un aperçu du cadre économique et financier de l'exercice 2000;
- une analyse des Comptes de Bilan et de Résultats de l'exercice 2000.

1 Le cadre économique et financier de l'exercice 2000

Une croissance économique mondiale soutenue

L'environnement économique et financier international au cours de l'année 2000 s'est amélioré en raison essentiellement des bonnes performances des pays industrialisés notamment les États-Unis - + 5,1 % de taux de croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) soutenu par la consommation des ménages -, l'Union Européenne - +3,4 % porté par une demande extérieure en augmentation - et le Japon - + 2 % grâce à une reprise de sa demande intérieure -.

Les meilleurs indicateurs sont surtout venus des pays émergents, notamment les Nations d'Asie du Sud-Est qui ont su trouver les thérapies pour sortir de la crise et ont atteint globalement un taux de croissance du PIB de 7,2 %. Ainsi, le taux de croissance de l'économie mondiale a-t-il été porté à 4,1 % en 2000, contre 2,8 % en 1999.

L'Afrique Subsaharienne a connu une évolution mitigée. Si la baisse des cours des matières premières non pétrolières a contribué à faire reculer la croissance dans certains pays, ce n'est pas le cas des pays exportateurs de pétrole qui ont profité des hausses exceptionnelles des cours du brut pour atteindre un taux de croissance moyen de leur PIB de 2,7 % en 2000 contre 2,1 % en 1999.

Les États membres de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont donc connu pendant l'année écoulée une conjoncture économique et financière peu favorable, caractérisée par un ralentissement de la croissance et des tensions des finances publiques.

Ainsi, à l'inverse du regain de vigueur de la croissance à l'échelle mondiale, la baisse des revenus tirés de produits d'exportation et celle des investissements publics ont eu pour conséquence un recul du taux de croissance du PIB à +3,2 % pour l'année échue contre une prévision initiale de +5 %.

Si l'organisation des structures et les mécanismes du marché financier sous-régional se sont renforcés en l'an 2000, il convient de souligner que la capitalisation boursière au niveau de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) est en recul; une petite note de satisfaction cependant est à mettre à l'actif du compartiment obligataire où la capitalisation du marché a augmenté sensiblement du fait de nouvelles émissions au cours de l'année.

PIB Bénin 2000 + 5%

Dans ce contexte, le PIB du Bénin a enregistré une performance acceptable avec un taux de croissance de +5 % proche de la performance réalisée un an plus tôt. En effet, ce taux devrait être analysé en rapport avec la mise en application du Tarif Extérieur Commun (TEC) qui, de l'analyse de bon nombre d'économistes, devrait se traduire par un ralentissement du taux de croissance des importations et une perte de dynamisme de l'économie. Ce sont les secteurs primaire et tertiaire qui auront contribué pour 80 % à cette progression.

Une pluviométrie 2000 peu favorable a entraîné une diminution de 7,5 % de la production des céréales qui contraste cependant avec une croissance de +1,4 % de la production des tubercules.

C'est dans ces conditions difficiles que la production cotonnière a augmenté de 8,3 % totalisant 363 000 tonnes dont 187 000 tonnes ont été égrenées par la SONAPRA et 176 000 tonnes par les égreneurs privés. Il faut ici souligner les gains de productivité réalisés par la SONAPRA dont le coût de production du kilogramme est passé de 795 FCFA au titre de la campagne 1998-1999 à 651 FCFA pour la campagne 1999-2000, résultat des efforts de meilleure gestion entrepris. La situation financière de la SONAPRA est redevenue bénéficiaire en 2000. Ainsi, les contributions de la SONAPRA aux différents intervenants que sont les paysans, les transporteurs, les transitaires, les assureurs, les banques se sont élevées à environ 76 milliards de FCFA pendant la dernière campagne.

Taux d'inflation + 4,2%

La hausse des prix des produits pétroliers a largement influencé le taux d'inflation qui s'est élevé à 4,2 %.

Dans le domaine des finances publiques, les réformes prévues dans le cadre du Programme d'Ajustement Structurel ont été poursuivies.

Par ailleurs, au lieu d'un déficit prévu à 48 100 millions de FCFA, la gestion du budget révèle pour l'exercice 2000 un excédent d'environ 700 millions de FCFA grâce à une meilleure efficacité de l'administration fiscale et à une gestion rigoureuse des dépenses, en dépit de l'impact négatif de la mise en œuvre du TEC.

Une bonne santé des finances publiques

L'amélioration des finances publiques a permis de dégager au niveau de la Position Nette du Gouvernement un excédent de 59,2 milliards de FCFA.

Les dépenses publiques se sont élevées à 375 milliards de FCFA. Une priorité a été accordée aux secteurs de la santé, de l'éducation et des infrastructures.

Elles ont été couvertes à hauteur de 251 milliards de FCFA, soit 70 %, par des ressources propres et, pour la différence, sur concours extérieurs.

Le service de la dette a été honoré à hauteur de 31,3 milliards de FCFA dont 12,1 milliards de FCFA d'intérêts. Il faut cependant noter des remises de dettes de l'Agence Internationale de Développement (AID) à hauteur de 2 milliards de FCFA et de certains bailleurs de fonds bilatéraux à hauteur de 5 milliards de FCFA.

Au titre de l'année 2000, il est enfin à souligner l'émission réussie d'un emprunt obligataire de 5 milliards de FCFA par la Caisse Autonome d'Amortissement pour le compte de l'État.

L'assainissement des finances publiques s'est conforté grâce aux négociations positives menées avec les fournisseurs intérieurs qui ont permis d'une part la titrisation d'une partie de la dette intérieure par l'émission de bons de trésor et d'autre part l'obtention de réductions substantielles auprès des fournisseurs qui ont été payés comptant. Au total, 9,9 milliards de FCFA d'arriérés ont été apurés au titre de la dette publique intérieure.

Pour l'évolution du Programme d'Investissements Publics (PIP) de l'Administration Centrale, il est à noter une amélioration dans la consommation des dotations dont le niveau, atteignant ainsi 60 % environ, demeure cependant encore faible.

La masse monétaire a atteint 464,2 milliards de FCFA au 31 décembre 2000.

Dans cet ensemble, les dépôts des banques primaires se sont élevés à 354,3 milliards de FCFA au 31 décembre 2000 contre 305,9 milliards de FCFA un an plus tôt, soit un accroissement de 15,8 %, soutenant des crédits qui sont passés à 215 milliards de FCFA fin 2000, contre 177,7 milliards de FCFA au 31 décembre 1999.

Cet accroissement des crédits plus que proportionnel à celui des dépôts témoigne a coup sûr de la volonté des banques primaires de jouer pleinement leur rôle dans le financement de l'économie béninoise.

Le déficit de la balance commerciale s'est réduit de 131,6 milliards de FCFA en 1999 à 122,2 milliards de FCFA en 2000, cet écart étant financé par des transferts recus de l'extérieur. Ceux-ci ont permis de dégager au niveau de la balance des paiements un excédent de 41 milliards de FCFA, contre 17 milliards de FCFA en 1999.

En résumé, l'effet conjugué du faible niveau des cours des matières premières agricoles et de la hausse du cours du pétrole a été incontestablement un frein à la croissance économique du Bénin.

Ces facteurs peu favorables ont toutefois été partiellement compensés par la poursuite de l'assainissement des finances publiques, ainsi que par l'amélioration de la gestion dans la filière coton.

Globalement, le désengagement de l'État opère partiellement dans les secteurs des télécommunications et, de manière assez controversée, dans le secteur de la distribution des produits pétroliers devrait se poursuivre et s'étendre à d'autres pans de l'économie. Cela pourrait augurer d'une plus grande contribution des entreprises concernées à la croissance du Produit Intérieur Brut du Bénin.

2 Examen du bilan et des comptes de l'exercice 2000

Une introduction en Bourse réussie pour la BOA-BÉNIN | Au cours de l'exercice 2000, la BANK OF AFRICA - BÉNIN (BOA-BÉNIN) a su tirer profit d'une conjoncture économique moyenne et de la notoriété apportée par l'offre publique de vente d'une partie de ses actions, laquelle précédait l'introduction en Bourse de l'Institution intervenue le 17 novembre dernier.

Total bilan 2000 + 20,1% | Le total du bilan a ainsi progressé de + 20,1 %, pour s'établir à 176978 391 524 FCFA au 31 décembre 2000.

Ressources clientèle + 25,3% | Le volume des ressources collectées est passé de 112,5 milliards de FCFA au 31 décembre 1999 à 141 milliards de FCFA à la fin de l'exercice sous revue, soit une hausse de + 25,3 %. Cette performance a permis à notre Banque, de relever de trois points sa part de marché, et de maintenir, avec 40 % des dépôts bancaires, sa position de banque leader du système bancaire béninois.

Il est symptomatique de relever que la croissance des dépôts à vue non rémunérés a été beaucoup plus forte que celle des comptes à terme. C'est la conséquence de la politique de décentralisation des points de collecte à travers le développement des bureaux de quartier et des agences de province. Cette évolution répond à nos objectifs de modération de l'accroissement du coût des ressources.

Notre Banque, comme l'année précédente, est demeurée très active dans le financement de l'économie.

Engagements de trésorerie + 28,0% | Les encours ont fortement progressé d'un exercice à l'autre. Les engagements directs avec un total de 65,2 milliards de FCFA à fin 2000, enregistrent une hausse de près de 14 milliards de FCFA sur l'année sous revue, principalement concentrée dans les crédits d'investissement à moyen terme. Accompagnant des opérations de grande ampleur telles que l'installation des infrastructures permettant le développement du téléphone mobile ou la pose d'un faisceau optique du Nord au Sud du pays, la BOA-BÉNIN intervient aussi de plus en plus fréquemment dans le secteur des crédits à la consommation, sous forme de crédits collectifs à l'ensemble du personnel de telle ou telle structure, étatique ou privée.

Enfin, notre implication dans le financement du secteur cotonnier ne s'est pas relâcée. Notre part, toute nature de crédits confondus, a représenté cette année près de 50 % du total des concours obtenus par cette filière.

Produits d'exploitation + 19,9% | L'augmentation du volume des crédits distribués, alliée à une meilleure perception des commissions, a apporté à nos produits d'exploitation une poussée remarquable de + 19,9 % par rapport à l'exercice précédent. Ces produits d'exploitation s'élevaient à 12463 millions de FCFA en fin d'année 2000.

Dans cet ensemble, les produits issus de nos placements de trésorerie sont restés stables, démontrant ainsi que les produits supplémentaires de l'exercice ont été générés exclusivement par des opérations ou des crédits de la clientèle.

Les intérêts issus des crédits directs ont connu un accroissement de 1625 millions de FCFA, soit de + 36,3 % par rapport à l'exercice précédent, en raison, en grande partie, de notre très forte activité dans les crédits à moyen terme.

Une réactualisation tarifaire et l'automatisation apportée par le nouveau logiciel informatique, intervenus en fin d'exercice 1999, ont concouru à une très nette amélioration des recettes dégagées au titre des commissions. Celles-ci - toutes catégories confondues -, dépassent pour la première fois le seuil des 3 milliards de FCFA, chiffre permettant la couverture de la masse salariale à hauteur de 165 %, contre 130 % à la fin de l'année antérieure.

Charges d'exploitation
+ 19,8%

La dynamique de progression de l'activité de la BOA-BÉNIN entraîne pour corollaire pendant l'année 2000 une hausse des charges d'exploitation de + 20 %, quasiment analogue à celle des produits.

Ces charges se sont élevées pour l'année sous revue à 8 372 millions de FCFA, en progression de + 1 382 millions de FCFA par rapport à 1999.

Le coût de nos ressources entre pour une part significative, soit 68,3 %, dans cette hausse globale des charges, le reste étant réparti entre les frais de personnel et les frais généraux à hauteur respective de 9,6 % et 22,1 % pour chacune de ces deux catégories.

Si le renforcement des fonds propres de la Banque a toujours été privilégié, le niveau des provisions pour risques généraux déjà atteint après dix années d'efforts librement consentis, la croissance forte du résultat, le souci d'une harmonisation au sein du groupe BANK OF AFRICA permettent d'assouplir légèrement les règles que nous nous sommes fixées jusqu'alors en la matière.

Par rapport à l'exercice précédent, l'encours des cautions a ainsi été écarté de l'assiette de calcul de ces provisions pour risques généraux, ce qui s'est traduit par une réduction du taux de provisionnement de 8,3 à 7,55 %.

N'eût été cette décision, le montant de la dotation de l'exercice aurait atteint un montant de 1 726 millions de FCFA, ce qui nous est apparu excessif par rapport à notre taille du bilan, compte tenu des fonds propres accumulés par ailleurs.

Le total de nos provisions pour risques généraux s'élève en conséquence à la fin de l'exercice à 4 074 millions de FCFA contre 4 007 millions de FCFA au 31 décembre 1999.

Bénéfice net final
+ 36,9%

Après prise en considération de toutes ces composantes, le résultat net final s'établit, après paiement de l'impôt sur le bénéfice de 640 millions de FCFA, à 2 606 102 219 FCFA, supérieur de + 36,9 % à celui de l'année précédente.

Au vu de ce bénéfice, votre Conseil d'Administration vous propose :

- la distribution d'un dividende par action de 10 % augmenté d'un dividende exceptionnel de 20 % tenant compte des bons résultats obtenus ;
- la constitution de réserves facultatives à hauteur de 900 000 000 FCFA qui viendront s'ajouter à la réserve légale représentant 15 % du bénéfice annuel réalisé.

Les fonds propres de la Banque vont ainsi s'élever à 15 171 millions de FCFA, en augmentation de 1 673 millions de FCFA par rapport à l'exercice antérieur, soit + 12,2 %. En consacrant ainsi plus de la moitié de notre bénéfice au renforcement de notre assise financière, nous assurons, malgré la hausse soutenue de nos crédits tant directs que par signature, la couverture de nos engagements à hauteur de 15,8 %, valeur parmi les meilleurs de la profession.

**Un Plan Triennal
de Développement
2001-2003 ambitieux**

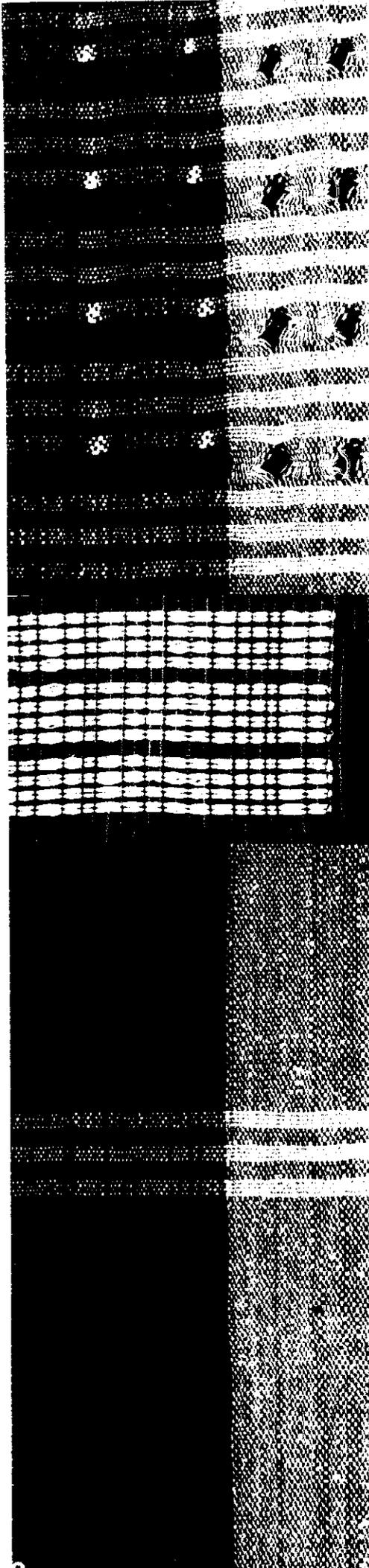
concernant la monétique
les communications
le réseau commercial

Dans les trois années à venir, la BOA-BÉNIN s'est fixé des objectifs très ambitieux par rapport à ses concurrents d'aujourd'hui et de demain, en vue d'asseoir pour la Banque des avantages déterminants et durables. Le plan stratégique qui a été adopté pour y parvenir met notamment l'accent sur le développement de la monétique, des moyens modernes de communication et du réseau des bureaux de quartier et d'Agences.

La réussite de ce Plan Triennal de Développement, comme cela a été le cas depuis la création de notre Banque, dépendra de la qualité de la formation dispensée à nos équipes, et de la motivation exemplaire de celles-ci qui, il faut le saluer une fois encore, n'a jamais faibli.

Pour l'avenir, nous savons pouvoir toujours compter sur ce personnel, que nous félicitons pour le travail accompli, comme sur le soutien sans réserve de nos actionnaires.

Nous vous remercions de votre attention.



Rapport général des Commissaires aux Comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2000 sur :

- les vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne;
- le contrôle des comptes annuels de la BANK OF AFRICA - BENIN (BOA-BÉNIN), tels qu'ils sont joints au présent rapport;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi;
- le respect de la réglementation bancaire.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne

Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur le fonctionnement des organes sociaux et du contrôle interne au 31 décembre 2000.

2 Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le changement de modalités d'évaluation de la provision pour risques bancaires généraux qui fait l'objet d'une information spécifique dans le rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée.

3 Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi sur les sociétés commerciales.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

4 Respect de la réglementation bancaire

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications relatives au respect de la réglementation bancaire.

Nous portons à votre attention les points suivants :

- Le ratio de structure du portefeuille s'établit au 31 décembre 2000 à 0.21 % pour un minimum réglementaire fixé à 60 %.
- La norme individuelle du coefficient de division des risques de 75 % des fonds propres effectifs a été dépassée au 31 décembre 2000 pour les engagements de la SONAPRA, dont le coefficient atteint 95,4 %.
- La participation de la BOA-BÉNIN dans le capital de la Société Béninoise de Mobiles (SMB) est de 100 % pour un maximum fixé à 25 % dans les entreprises autres que les banques, établissements financiers et sociétés immobilières.
- Au 31 décembre 2000, les représentants de la PROPARCO et de la Société Financière Internationale (SFI) au Conseil d'Administration ne satisfont pas aux dispositions de l'article 14 de la loi bancaire, relatives à la condition de nationalité.
- Le renouvellement des mandats des Commissaires aux Comptes en 1999 pour l'un, et 1998 pour l'autre, n'avait pas été soumis à l'approbation de la Commission Bancaire. Cette procédure a été engagée par la Banque postérieurement au 31 décembre 2000. Par ailleurs, la Banque n'a pas encore nommé de Commissaires aux Comptes suppléants à la clôture de l'exercice.

Nous n'avons pas d'autre observation à formuler sur le respect par la BANK OF AFRICA -- BÉNIN des dispositions de la réglementation bancaire au 31 décembre 2000.

Cotonou, le 27 mars 2001

Les Commissaires aux Comptes

Armand Fandohan

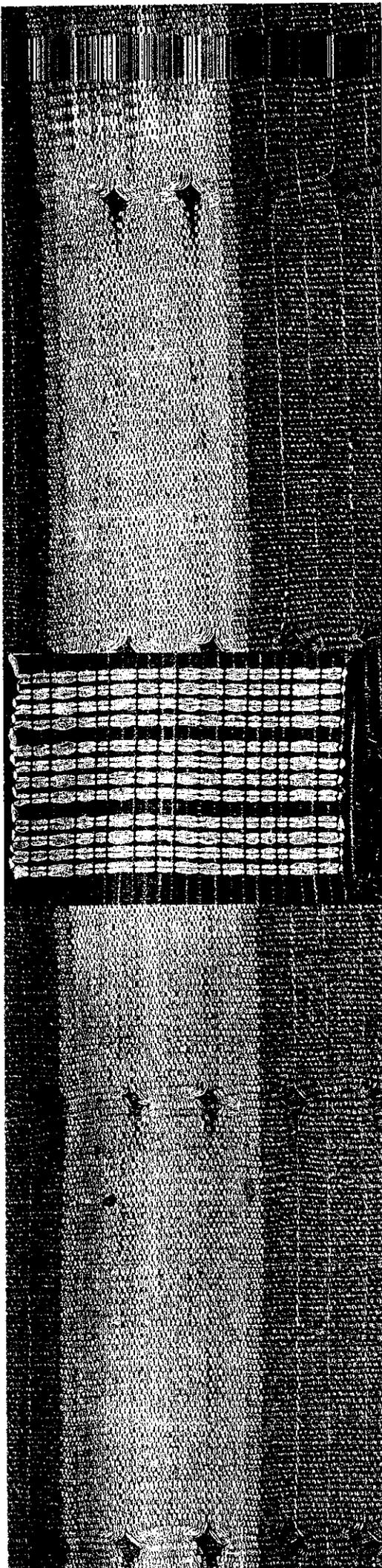
Expert comptable diplômé

da Matha Sant'anna Oscar

Expert comptable

MAZARS ET GUÉRARD

COMPAGNIE FIDUCIAIRE ASSOCIÉE DU BÉNIN



Rapport spécial des Commissaires aux Comptes

sur l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Mesdames et Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'Acte uniforme du traité de l'OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires) relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique du 17 avril 1997, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte uniforme.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes entre la Banque et l'un de ses administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint, ou entre la Banque et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs, un directeur général ou un directeur général adjoint serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur (art. 438).

Cette réglementation n'est pas applicable aux opérations courantes conclues à des conditions normales (art. 439).

En application de l'article 440 de l'Acte uniforme de l'OHADA, nous avons été informés que l'exécution de conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Par ailleurs, conformément à l'article 35 de la loi bancaire du 27 juillet 1990, nous devons vous rendre compte de tous les prêts consentis par la Banque à ses dirigeants, à ses principaux actionnaires ou associés ou aux entreprises privées dans lesquelles les personnes visées ci-dessus exercent

Au titre de l'article n° 440 de l'acte uniforme de l'OHADA

Conventions conclues antérieurement dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice.

Avec la société ÉQUIPBAIL-BÉNIN

Nature et objet : conventions de mise à disposition de locaux professionnels.

Modalités : mise à disposition, au profit d'ÉQUIPBAIL-BÉNIN, de locaux à usage de bureau. Cette location a été consentie pour une durée de 24 mois, à compter du 1^{er} septembre 1995, et renouvelable, par tacite reconduction. Le revenu enregistré, à ce titre, s'élève à 4800000 FCFA au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000.

Avec la société ACTIBOURSE

Nature et objet : conventions de mise à disposition par BOA-BÉNIN :

- de moyens de télécommunication (télécopie),
- de locaux à usage de bureaux sis au boulevard de France à Cotonou, cette location est consentie pour une durée de 18 mois à compter du 1^{er} juillet 1998, renouvelable par tacite reconduction ; l'entretien, les consommations d'eau et d'électricité sont également refacturés par la BOA-BÉNIN à ACTIBOURSE.

Modalités : au titre de l'exercice 2000, les charges supportées par ACTIBOURSE s'élèvent à 4,3 millions de FCFA et se répartissent comme suit :

CHARGES	MONTANT EN MILLIONS DE FCFA
EAU ET ÉLECTRICITÉ	1,2
ENTRETIEN ET RÉPARATION	0,5
LOYERS ANNUELS	1,4
TÉLÉCOPIE	1,2
TOTAL	4,3

Avec la société AFH-Services

Nature et objet : convention d'assistance technique.

Modalités : des frais d'assistance technique ont été facturés par AFH-Services pour un montant de 327,9 millions de FCFA HT environ, soit un montant de 431,2 millions de FCFA TTC. Ces charges concernent principalement les prestations relatives à :

- l'appui à la direction générale,
- l'inspection générale,
- l'appui au contrôle général,
- l'appui à l'informatique et à l'organisation.

Avec la société SCI Olympe

Nature et objet : contribution au financement de la construction du siège social de la BOA-CÔTE D'IVOIRE.

Modalités : le solde débiteur du compte courant s'élève à 430,8 millions de FCFA au 31 décembre 2000. Ce compte courant n'est pas rémunéré.

Avec la société AFH-OCÉAN INDIEN

Nature et objet : contribution à la participation de la holding AFH-OCÉAN INDIEN au capital de la BOA-MADAGASCAR.

Modalités : le solde débiteur du compte courant s'élève à 400,8 millions de FCFA au 31 décembre 2000. Ce compte courant n'est pas rémunéré.

Au titre de l'article n° 35 de la loi 90 018 du 27/07/1990

Ensemble des conventions citées au titre de l'article 35 de la loi 90-018 du 27 juillet 1990 ont été conclues dans des conditions analogues à celles généralement pratiquées par la Banque à sa clientèle et ses correspondants.

Avec la société ÉQUIPBAIL-BENIN

Sept conventions de prêts ont été signées par la BOA-BÉNIN pour un montant de 500 millions de FCFA chacun et portant intérêts à 5,5 % l'an.

Ces prêts ont été consentis les 10 septembre 1996, 30 décembre 1996, 25 mars 1998, 7 août 1998, 12 mars 1999, 14 septembre 2000 et 1^{er} décembre 2000.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2000, ils ont engendré des produits d'intérêts de 110 127 568 FCFA.

Par ailleurs, le solde du compte ordinaire ouvert par ÉQUIPBAIL dans les livres de la BOA-BÉNIN s'élève à 459 700 331 FCFA.

Avec la société BOA-CÔTE D'IVOIRE

La BOA-BÉNIN a conclu avec la BOA-CÔTE D'IVOIRE diverses conventions de prêts interbancaires pour un montant total de 11 675 000 000 FCFA ayant engendré des produits d'intérêts de 44 678 785 FCFA.

Avec la société BOA-BURKINA FASO

Une convention de prêt interbancaire a été conclue avec la BOA-BURKINA pour un montant de 5 000 000 000 FCFA ayant engendré des intérêts de 21 457 800 FCFA.

Avec la société BOA-MALI

Diverses conventions relatives à des prêts interbancaires ont été conclues avec la BOA-MALI pour un montant total de 2 257 048 984 FCFA ayant engendré des produits d'intérêts de 137 190 788 FCFA.

Avec la société ÉQUIPBAIL-MALI

La BOA-BÉNIN a signé avec ÉQUIPBAIL-MALI 4 conventions de prêts de 250 000 000 FCFA chacune et portant intérêts à 3,5 % l'an. L'encours cumulé au 31 décembre 2000 s'élève à 886 522 027 FCFA. Ces prêts ont engendré des produits d'intérêts de 43 818 103 FCFA.

Avec la société TRANSCO BÉNIN

Nature et objet : conventions de compte courant et engagements par signature.
Modalités : au 31 décembre 2000, le solde débiteur de 64,6 millions de FCFA.
• Comptes ordinaires débiteurs : 34,6
• Engagement par signature : 30,0

Avec la société PRESSES DU VIEUX PONT

Nature et objet : convention de compte courant.
Modalités : au 31 décembre 2000, le solde débiteur du compte courant s'élève à 6,7 millions de FCFA.

Avec la société SAICOM

Nature et objet : conventions de prêt et de compte courant.
Modalités : au 31 décembre 2000, le solde débiteur de 21,5 millions de FCFA se décompose comme suit :
• Compte ordinaire débiteur : 0,3
• Prêt à moyen terme : 21,2

Avec le CENTRE D'AFFAIRES GBEKA

Nature et objet : convention de compte courant.
Modalités : au 31 décembre 2000, le solde débiteur du compte courant s'élève à 8,2 millions de FCFA.

Avec la société KOLAWOLE & FILS

Nature et objet : conventions de prêt, de compte courant et d'engagement par signature.
Modalités : au 31 décembre 2000, le solde débiteur de 62,9 millions de FCFA se décompose comme suit :
• Compte ordinaire débiteur : 0,7
• Prêt à court terme : 51,1
• Engagement par signature : 11,1

Avec la société PHARMACIE HAIE VIVE

Nature et objet : convention de compte courant.
Modalités : au 31 décembre 2000, le solde débiteur du compte courant s'élève à 3,2 millions de FCFA.

Avec Monsieur Tankpinou François

Nature et objet : convention de compte courant.
Modalités : au 31 décembre 2000, le solde débiteur du compte courant s'élève à 39,5 millions de FCFA.

Cotonou, le 27 mars 2001

Les Commissaires aux Comptes

Armand Fandohan

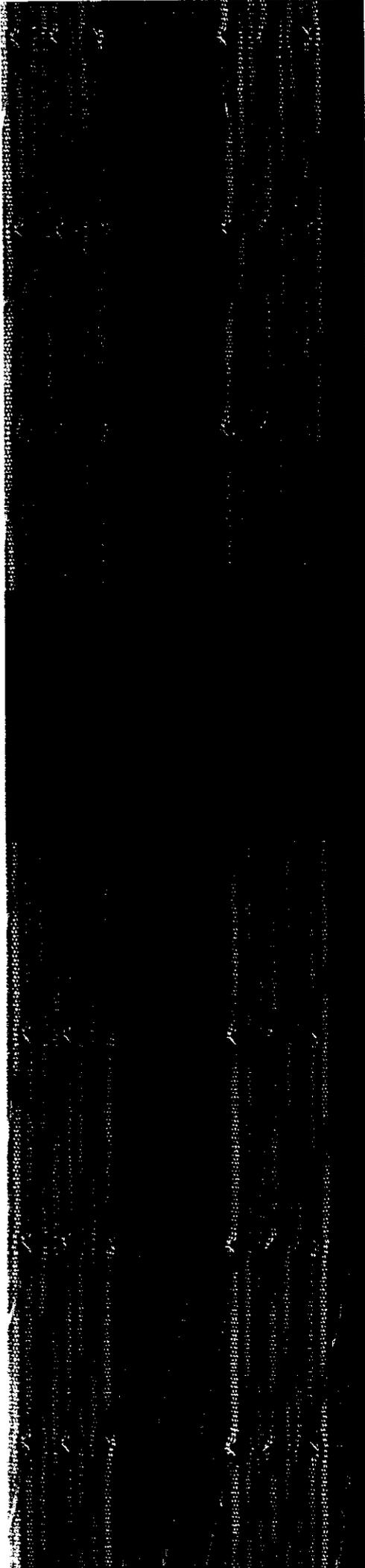
Expert comptable diplômé

da Matha Sant'anna Oscar

Expert comptable

MAZA

COMPAGNIE FIDUCIAIRE ASSOCIÉE



Bilan

Compte de résultats

Résolutions

Bilan

comparé des deux derniers exercices (en FCFA)

ACTIF

	Exercice 1999	Exercice 2000
CAISSE	4 356 338 462	4 744 266 813
CRÉANCES INTERBANCAIRES	47 728 444 875	61 985 965 995
• A VUE	23 138 537 072	24 125 715 005
. BANQUE CENTRALE	1 352 050 104	14 207 730 019
. TRÉSOR PUBLIC, CCP	22 529 986	84 646 495
. AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	21 763 956 982	9 833 338 491
• A TERME	24 589 907 803	37 860 250 990
CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	50 692 532 707	65 180 570 903
• PORTEFEUILLE D'EFFETS COMMERCIAUX	2 037 347 619	1 773 331 495
. CRÉDITS DE CAMPAGNE		
. CRÉDITS ORDINAIRES	2 037 347 619	1 773 331 495
• AUTRES CONCOURS À LA CLIENTÈLE	25 263 310 045	38 465 329 663
. CRÉDITS DE CAMPAGNE	865 469 387	251 224 367
. CRÉDITS ORDINAIRES	24 397 840 658	38 214 105 296
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	23 391 873 043	24 941 909 745
• AFFACTURAGE		
TITRES DE PLACEMENT	33 414 923 418	32 612 237 875
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 710 099 475	1 732 167 728
CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	293 967 719	359 763 390
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 833 316 988	3 513 549 460
ACTIONNAIRES ET ASSOCIÉS		
AUTRES ACTIFS	5 132 317 840	6 601 736 795
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	1 157 991 044	248 132 565
TOTAL DE L'ACTIF	147 319 932 526	176 978 391 524

HORS BILAN

	Exercice 1999	Exercice 2000
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT DONNES		
. EN FAVEUR D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		
. EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	3 338 527 317	11 149 113 485
ENGAGEMENTS DE GARANTIE DONNES		
. D'ORDRE D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT		887 862 300
. D'ORDRE DE LA CLIENTÈLE	12 684 116 969	19 483 218 942
ENGAGEMENTS SUR TITRES		

PASSIF

Exercice 1999

Exercice 2000

DETTES INTERBANCAIRES	14 777 495 442	13 534 375 367
• A VUE	14 394 495 442	6 623 443 367
. TRÉSOR PUBLIC, CCP	507 167 269	364 552 941
. AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	13 887 328 173	6 258 890 426
• A TERME	383 000 000	6 910 932 000
DETTES A L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	112 505 723 934	140 961 786 300
• COMPTES D'ÉPARGNE À VUE	12 656 199 299	14 872 873 251
• COMPTES D'ÉPARGNE À TERME	164 001 092	304 047 730
• BONS DE CAISSE		
• AUTRES DETTES À VUE	51 867 137 451	67 520 986 707
• AUTRES DETTES À TERME	47 818 386 092	58 263 878 612
DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	3 205 000 000	2 404 000 000
AUTRES PASSIFS	1 622 188 846	1 479 969 929
COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	911 510 482	2 005 441 017
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	60 611 000	162 434 406
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	4 006 989 928	4 073 869 391
CAPITAL OU DOTATION	3 600 000 000	4 200 000 000
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	28 023 500	1 108 023 500
RÉSERVES	4 343 393 264	3 988 872 274
ÉCARTS DE RÉÉVALUATION		
REPORT À NOUVEAU	355 802 727	453 517 120
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 903 193 403	2 606 102 219
TOTAL DU PASSIF	147 319 932 526	176 978 391 524

HORS BILAN

Exercice 1999

Exercice 2000

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT RECUS

 . D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

ENGAGEMENTS DE GARANTIE RECUS

 . D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

1 402 574 103

12 615 965 894

 . DE LA CLIENTÈLE

3 000 000 000

2 107 496 617

ENGAGEMENTS SUR TITRES

Résultat

Comptes de résultats comparés des deux derniers exercices (en FCFA)

CHARGES	Exercice 1999	Exercice 2000
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	3 308 519 980	4 131 917 839
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	174 661 038	499 553 309
• SUR DETTES A L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	2 996 341 039	3 446 214 446
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	137 517 903	186 150 084
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	1 241 801	2 343 631
CHARGES SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	39 388 442	170 540 464
• CHARGES SUR TITRES DE PLACEMENT	32 464 968	113 531 669
• CHARGES SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	6 923 474	57 008 795
• CHARGES SUR OPÉRATIONS HORS LILAN		
CHARGES DIVERSES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	3 641 485 840	4 065 854 303
• FRAIS DE PERSONNEL	1 485 312 193	1 638 356 882
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	2 156 173 647	2 427 497 421
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	337 405 716	438 823 629
SOLDE EN PERTE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN	866 998 256	446 469 157
EXCÉDENT DES DOTATIONS SUR LES REPRISES DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX	82 795 075	66 879 463
CHARGES EXCEPTIONNELLES	8 951 576	31 500 764
PERTES SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	86 141 688	137 530 311
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	179 116 420	640 060 980
BÉNÉFICE	1 903 193 403	2 606 102 219
TOTAL DES CHARGES	10 455 238 197	12 738 222 760

PRODUITS

Exercice 1999

Exercice 2000

INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	6 215 135 768	7 901 829 616
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	1 745 487 959	1 807 206 186
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	4 469 647 809	6 094 623 430
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT		
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
COMMISSIONS	757 813 520	1 347 289 113
PRODUITS SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES	3 098 299 138	2 972 440 998
• PRODUITS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 750 125 025	1 710 166 989
• DIVIDENDES ET PRODUITS ASSIMILÉS	37 790 028	49 734 003
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS DE CHANGE	611 149 828	599 457 511
• PRODUITS SUR OPÉRATIONS HORS BILAN	699 234 257	613 082 495
PRODUITS DIVERS D'EXPLOITATION BANCAIRE	41 029 443	7 955 732
PRODUITS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	280 187 917	233 349 266
REPRISE D'AMORTISSEMENTS ET DE PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
SOLDE EN BÉNÉFICE DES CORRECTIONS DE VALEUR SUR CRÉANCES ET DU HORS BILAN		
EXCÉDENT DES REPRISES SUR LES DOTATIONS DU FONDS POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	14 150 145	106 171 553
PRODUITS SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	48 622 266	169 186 482
PERTES		
TOTAL DES PRODUITS	10 455 238 197	12 738 222 760

Résultat

Comptes de résultats comparés des deux derniers exercices (en FCFA)

PRODUITS & CHARGES	Exercice 1999	Exercice 2000
INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS	6 215 135 768	7 901 829 616
• SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	1 745 487 959	1 807 206 186
• SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	4 469 647 809	6 094 623 430
• SUR TITRES D'INVESTISSEMENT		
• AUTRES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS		
PRODUITS SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES	-3 308 519 980	-4 131 917 839
• SUR DETTES INTERBANCAIRES	-174 661 038	-499 553 309
• SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	-2 996 341 039	-3 446 214 446
• SUR DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE	-137 517 903	-186 150 084
• AUTRES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES		
CHARGES SUR CRÉDIT-BAIL ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES		
MARGE D'INTÉRÊT	2 906 615 788	3 769 911 777
PRODUITS DE COMMISSIONS	757 813 520	1 347 289 113
CHARGES DE COMMISSIONS	-1 241 801	-2 543 631
RÉSULTAT NET DES COMMISSIONS	756 571 719	1 344 745 482
RÉSULTATS NETS SUR		
• OPÉRATIONS SUR TITRES DE PLACEMENT	1 717 660 057	1 596 635 320
• DIVIDENDES ET OPÉRATIONS ASSIMILÉES	37 790 028	49 734 003
• OPÉRATIONS DE CHANGE	604 226 354	542 448 716
• OPÉRATIONS DE HORS BILAN	699 234 257	613 082 495
RÉSULTAT NET OPÉRATIONS FINANCIÈRES	3 058 910 696	2 801 900 534
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	41 029 443	7 955 732
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE		
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	280 187 917	233 349 266
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE		
FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION	-3 641 485 840	-4 065 854 303
• FRAIS DE PERSONNEL	-1 485 312 193	-1 638 356 882
• AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	-2 156 173 647	-2 427 497 421
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS	-337 405 716	-438 823 629
REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS SUR IMMOBILISATIONS		
RÉSULTAT BRUT D'EXPLOITATION	3 064 424 007	3 653 184 859
RÉSULTAT NET DES CORRECTIONS DE VALEUR	-866 998 256	-446 469 157
EXCÉDENT NET DES DOTATIONS ET REPRISES SUR FRBG	-82 795 075	-66 879 463
RÉSULTAT COURANT (AVANT IMPÔT)	2 114 630 676	3 139 836 239
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	5 198 569	74 670 789
RÉSULTAT SUR EXERCICES ANTÉRIEURS	-37 519 422	31 656 171
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	-179 116 420	-640 060 980
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	1 903 193 403	2 606 102 219

Résolutions

■ Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport du Conseil d'Administration et du Rapport général des Commissaires aux Comptes sur l'exercice 2000, les approuve dans toutes leurs parties et approuve les comptes et le bilan de cet exercice tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Cet exercice 2000 se solde par un bénéfice de FCFA 2 606 102 219 après une dotation aux amortissements de FCFA 438 823 629 FCFA, une provision pour risques généraux de FCFA 66 879 463 et après paiement de l'impôt sur les bénéfices de FCFA 640 060 980.

En outre, l'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article 35 de la loi du 27 juillet 1990 et par l'article 440 de l'Acte Uniforme de l'OHADA, approuve sans réserve ledit rapport.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à tous les membres du Conseil d'Administration pour leur gestion et pour les actes accomplis par eux au cours de l'exercice 2000.

Elle donne également quitus aux Commissaires aux Comptes pour l'exécution de leur mandat au cours du même exercice.

■ Deuxième résolution

Selon les propositions du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale, après en avoir délibéré, approuve l'affectation comme suit de la totalité du bénéfice net et du report à nouveau antérieur.

(en FCFA)

RÉSULTAT DE L'EXERCICE	2 606 102 219
RÉSERVE LÉGALE	390 915 333
REPORT À NOUVEAU	453 517 120
RÉSERVE FACULTATIVE	900 000 000
DIVIDENDE (10 %)	420 000 000
DIVIDENDE EXCEPTIONNEL (20 %)	840 000 000
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	508 704 006

■ Troisième résolution

En application de la précédente résolution, l'Assemblée Générale décide que, après règlement à l'État de l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) au taux de 10 % sur le dividende brut, il sera effectivement versé aux actionnaires un dividende net d'impôt correspondant à une rémunération de FCFA 2 700 par action de 10 000 FCFA.

Le paiement de ce dividende s'effectuera au siège social à compter du 1^{er} juin 2001.

■ Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confère à tout porteur d'un extrait ou d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour exécuter les formalités de publicité légale.

Annexes

Note sur les principes et méthodes comptables

Présentation des comptes

Les comptes annuels de la BANK OF AFRICA – BÉNIN sont établis selon les règles définies par la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) dans le règlement applicable aux banques des États de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) depuis 1990.

Les comptes sociaux au 31 décembre 2000 ont été présentés selon les mêmes méthodes d'évaluation que celles de l'exercice précédent et sont conformes dans leur forme et leur présentation aux recommandations de la profession bancaire et à celles de la BCEAO.

Les états financiers sont établis sur la base des coûts historiques.

Les créances et les dettes ainsi que les engagements hors bilan libellés en devises sont convertis en FCFA aux cours de change applicables aux opérations au 31/12/2000.

Les opérations et positions en devises

Les opérations de change sont évaluées à chaque arrêté mensuel ou au terme des achats et ventes de devises chez les correspondants, et le résultat de change est enregistré directement au compte de résultat.

Les intérêts, commissions et frais sur les opérations en devises sont couverts et comptabilisés en FCFA dès la réception des avis d'encaissement ou paiement.

Les intérêts et les commissions bancaires

Les produits et charges ont fait l'objet de décomptes et sont rattachés à la période concernée conformément aux principes de la séparation des exercices. Les intérêts sur créances en souffrance échappent à ce principe de comptabilisation et sont constatés pour mémoire.

Comptes de la clientèle

Le classement de ces comptes par activités, sociétés, collectivités, particuliers, comptes des actionnaires, comptes à terme, etc., n'a pas subi de modification.

Les crédits à la clientèle comprennent, d'une part les créances commerciales, les crédits à court, moyen et long terme et, d'autre part, les comptes débiteurs de la clientèle.

Tous les comptes débiteurs en souffrance ont fait l'objet d'une attention particulière et des provisions pour dépréciation conséquentes ont été constituées. Le taux retenu varie entre 20 et 100 % selon la nature du risque et suivant les recommandations de la Banque Centrale. Le taux moyen des provisions au 31/12/00 s'élève à 86,6 %. Les provisions pour dépréciation antérieurement constituées non utilisées ou devenues sans effet ont fait l'objet de reprises et viennent donc améliorer les résultats.

Les immobilisations

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les amortissements y afférents sont calculés sur la durée de vie probable ou estimée selon la méthode linéaire :

FRAIS D'ÉTABLISSEMENT	33 1/3 %
CONSTRUCTIONS	5 %
MATÉRIEL DE TRANSPORT	25 %
AMÉNAGEMENTS INSTALLATIONS	10 %
MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU, OUTILLAGE (SELON NATURE)	10 % ET 15 %
MATÉRIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUES	20 %

Les réparations et entretiens intervenus sur les immobilisations, notamment sur le mobilier et le matériel informatique, sont enregistrés en charges.

Provisions

Dans le souci de respecter les règles de prudence qui prévalent dans la profession, des provisions de « couverture de risques » ont été constituées. Le taux du ratio provisions pour risques bancaires généraux a été ramené à 7,35 % appliqué sur la totalité des engagements nets de la clientèle à l'exclusion des engagements sur les entreprises du secteur public et parapublic puis des engagements couverts par un nantissement de dépôt à terme ou par une garantie bancaire à première demande et les cautions.

Observations sur le bilan



2.1 Opérations avec les établissements de crédit

Les échéances des créances et des dettes avec les établissements de crédit s'analysent de la manière suivante :

ÉCHÉANCE	AU 31/12/1999*		AU 31/12/2000*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	46 849	14 419	56 239	9 248
DE 1 MOIS À 3 MOIS			37	
DE 3 MOIS À 6 MOIS			250	
DE 6 MOIS À 2 ANS	300		2 371	4 000
DE 2 ANS À 5 ANS		358	2 509	286
PLUS DE 5 ANS	580		580	
TOTAL	47 729	14 777	61 986	13 534

2.2 Opérations avec la clientèle

2.2.1. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par échéance

ÉCHÉANCE	AU 31/12/1999*		AU 31/12/2000*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
DE 0 À 1 MOIS	33 387	86 618	41 104	116 719
DE 1 MOIS À 3 MOIS	18	1 147	719	948
DE 3 MOIS À 6 MOIS	582	7 064	1 047	426
DE 6 MOIS À 2 ANS	3 230	3 223	3 966	10 821
DE 2 ANS À 5 ANS	9 882	14 454	15 151	12 048
PLUS DE 5 ANS	2 087		1 675	
CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 506		1 518	
TOTAL	50 692	112 506	65 180	140 962

2.2.2. Classement des créances et des dettes avec la clientèle par agents économiques

AGENTS ECONOMIQUES	AU 31/12/1999*		AU 31/12/2000*	
	CRÉANCES	DETTES	CRÉANCES	DETTES
PARTICULIERS	4 637	24 669	6 376	28 803
ENTREPRISES PRIVEES	35 456	34 151	42 662	59 902
SOCIÉTÉS D'ÉTAT ET ÉTABLISSEMENTS PUBLICS	10 484	20 552	15 794	16 685
ÉTAT ET ORGANISMES ASSIMILÉS	115	33 034	348	35 572
TOTAL	50 692	112 406	65 180	140 962

* En millions de FCFA

2.2.3. Détail des créances douteuses et provisions pour dépréciation

NATURE	AU 31/12/1999*	AU 31/12/2000*
CRÉANCES IMPAYÉES OU IMMOBILISÉES	643	650
CRÉANCES DOUTEUSES	6 569	6 481
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	-5 706	-5 613
CRÉANCES DOUTEUSES NETTES	1 506	1 518

2.3 Immobilisations Financières

PARTICIPATION	MONTANT PARTICIPATION*		CAPITAL*	PART BOA %
	BRUT	NET		
DANS LES BANQUES ET ÉTABLISSEMENTS FINANCIERS				
• ACTIBOURSE SA	95	95	300	31,67
• BANK OF AFRICA - BURKINA FASO	62	62	1 250	4,96
• BANK OF AFRICA - CÔTE D'IVOIRE	146	146	1 100	13,27
• BANK OF AFRICA - MALI	67	67	2 000	3,35
• BANK OF AFRICA - NIGER	186	186	1 500	12,4
• GAURIS INVESTISSEMENT	250	250	2 500	10
• EQUIPBAIL - BÉNIN	195	195	400	48,75
• EQUIPBAIL - MALI	23	23	300	7,67
• FONDS GARI	108	108	8 599	1,26
SOUS TOTAL	1 132	1 132		
DANS LES SOCIÉTÉS IMMOBILIÈRES				
• SCI OLYMPE	65	65	200	32,5
SOUS TOTAL	65	65		
DANS LES AUTRES SOCIÉTÉS				
• AFRICAN FINANCIAL HOLDING Océan Indien	34	34	197	17,26
• COTEB	44		2 000	2,2
• IBECO	55	55	300	18,33
• UBA - VIE	40	40	400	10
• AÏSSA SARL	7	7	28	25
• SOCIÉTÉ BÉNOISE DE MOBILES	10	10	10	100
• SOCIÉTÉ DES HUILLERIES DU BÉNIN	389	389	2 000	19,45
SOUS TOTAL	579	535		
TOTAL PARTICIPATIONS	1 776	1 732		

* En millions de FCFA

2.4 Immobilisations incorporelles

NATURE	AU 31/12/1999*	AUGMENTATIONS*	DIMINUTIONS*	AU 31/12/2000*
IMMOBILISATIONS BRUTES	453	147		600
AMORTISSEMENTS CUMULES	159	82		241
TOTAL NET	294	65		359

2.5 Immobilisations corporelles

NATURE	AU 31/12/1999*	AUGMENTATIONS*	DIMINUTIONS*	AU 31/12/2000*
IMMOBILISATIONS BRUTES	4 390	1 049	43	5 396
• IMMOBILISATIONS EN COURS	643	223		866
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	3 547	437	35	3 949
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	185	6		191
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE	15	383	8	390
AMORTISSEMENTS	1 557	360	34	1 883
• IMMOBILISATIONS EN COURS				
• IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	1 520	327	34	1 813
• IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	35	9		44
• IMMOBILISATIONS PAR RÉALISATION DE GARANTIE	2	24		26
TOTAL NET	2 833	689	9	3 513

2.6 Autres actifs/passifs

2.6.1. Autres actifs

NATURE	1999*	2000*
DEBITEURS DIVERS	884	1 058
VALEURS NON IMPUTÉES	103	7
VALEURS A L'ENCAISSEMENT	2 765	3 408
VALEURS A REJETER EN COMPENSATION	321	253
DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS	108	82
STOCKS ET EMPLOIS DIVERS	44	44
CREANCES RAFFACHÉES	907	1 750
TOTAL	5 132	6 602

2.6.2. Autres passifs

NATURE	1999*	2000*
DETTES FISCALES	591	496
DETTES SOCIALES	33	38
CRÉDITEURS DIVERS	16	520
DETTES RATTACHÉES	840	318
DIVERS	142	108
TOTAL	1 622	1 480

2.7 Comptes d'ordre et divers

2.7.1. Actif

COMPTE D'ORDRE ET DIVERS ACTIF	1999*	2000*
CHARGES COMPTABILISÉS D'AVANCE	156	95
PRODUITS À RECEVOIR	183	8
DIVERS	819	145
TOTAL	1 158	248

2.7.2. Passif

COMPTE D'ORDRE ET DIVERS PASSIF	1999*	2000*
CHARGES À PAYER	538	538
PRODUITS PERÇUS D'AVANCE	11	47
DIVERS	363	1 420
TOTAL	912	2 005

2.8 Provisions pour risques et charges

NATURE	AU 31/12/1999*	DOTATIONS*	REPRISES*	AU 31/12/2000*
CHARGES DE RETRAITE				
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE				
PERTES ET CHARGES	61	151	50	162
TOTAL	61	151	50	162

* En millions de ECFA

2.9 Capitaux propres

2.9.1. Détail des capitaux propres

NATURE	MONTANT AU 31/12/1999*	AFFECTATION DU RÉSULTAT*	AUTRES MOUVEMENTS*	MONTANT AU 31/12/2000*
FR.B.G.	4 007		67	4 074
PRIMES LIÉES AU CAPITAL	28		1 080	1 108
RÉSERVE LÉGALE	1 363	285		1 648
RÉSERVES RÉGLEMENTÉES	+			+
AUTRES RÉSERVES	2 977	800	-1 440	2 337
CAPITAL SOCIAL	3 600		600	4 200
REPORT À NOUVEAU	356	98		454
RÉSULTAT 1999	1 903	-1 903		
RÉSULTAT 2000			2 606	2 606
TOTAL	14 238	-720	2 913	16 431

2.9.2. Le fonds pour risques bancaires généraux

Le fonds pour risques bancaires généraux a été doté comme suit (en millions de FCFA, par année de dotation)

1993 (SOLDE)	1 286
1994	339
1995	825
1996	694
1997	683
1998	97
1999	83
2000	67
TOTAL	4 074

2.9.3. Informations sur le capital

Le capital de la BANK OF AFRICA - BÉNIN s'élève à 4 200 millions de FCFA. Il est composé de 420 000 titres d'une valeur nominale de 10 000 FCFA. La structure de l'actionariat est la suivante :

ACTIONNAIRES	STRUCTURE
AFRICAN FINANCIAL HOLDING - AFH	30,65 %
PRIVÉS NATIONNAUX	50,36 %
PARTICULIERS ÉTRANGERS	3,38 %
BANQUE OUEST AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT	4,24 %
PROPARCO	7,13 %
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE	4,24 %

Engagements hors bilan

NATURE	1999*	2000*
ENGAGEMENTS DONNÉS EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE	18 023	30 632
• ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT	5 339	11 149
• ENGAGEMENTS DE GARANTIE	12 684	19 483
ENGAGEMENTS REÇUS DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	1 403	12 616
• DE FINANCEMENT		
• DE GARANTIE	1 403	12 616
ENGAGEMENTS REÇUS DE LA CLIENTÈLE	3 000	2 107

4 Observations sur le compte de résultats

4.1 Intérêts et produits assimilés

NATURE	1999*	2000*
SUR CRÉANCES INTERBANCAIRES	1 746	1 807
• À VUE	147	319
• À TERME	1 599	1 488
SUR CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE	4 469	6 095
• CRÉANCES COMMERCIALES	199	181
• AUTRES CRÉDITS À COURT TERME	968	1 127
• COMPTES ORDINAIRES DÉBITEURS	2 219	2 547
• CRÉDITS À MOYEN TERME	1 083	2 240
TOTAL	6 215	7 902

4.2 Intérêts et charges assimilées

NATURE	1999*	2000*
SUR DETTES INTERBANCAIRES	174	499
• À VUE	134	222
• À TERME	40	277
SUR DETTES À L'ÉGARD DE LA CLIENTÈLE	2 996	3 446
• À VUE	753	684
• À TERME	2 243	2 762
TOTAL	3 170	3 945

* En millions de FCFA

4.3 Commissions

NATURE	1999*	2000*
COMMISSIONS PERÇUES (PRODUITS)	758	1 347
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	42	48
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE	716	1 299
COMMISSIONS VERSÉES (CHARGES)	1	2
• SUR OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE ET INTERBANCAIRES	1	2
• SUR OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE		

4.4 Frais généraux d'exploitation

4.4.1. Frais de personnel

NATURE	1999*	2000*
SALAIRES ET TRAITEMENTS	1 203	1 357
CHARGES SOCIALES	282	281
TOTAL	1 485	1 638

4.4.2. Autres frais généraux

NATURE	1999*	2000*
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉES	215	195
REDEVANCE DE CRÉDIT-BAIL	192	150
LOYERS	56	70
CARBURANTS, ENTRETIEN ET RÉPARATIONS	229	225
PRIMES D'ASSURANCE	66	77
INTERMÉDIAIRES ET HONORAIRES	485	519
PUBLICITÉ, PUBLICATIONS ET RELATIONS PUBLIQUES	87	144
DÉPLACEMENTS, MISSIONS ET RÉCEPTIONS	108	100
FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TÉLÉCOMMUNICATIONS	208	206
ACHATS NON STOCKÉS DE MATIÈRES ET FOURNITURES	287	324
JETONS DE PRESENCE	30	28
MOINS VALUES DE CESSION	21	2
AUTRES FRAIS GÉNÉRAUX	172	387
TOTAL	2 156	2 427

4.5 Dotations aux amortissements et aux provisions sur Immobilisations

NATURE	1999*	2000*
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	338	439
• DES IMMOBILISATIONS D'EXPLOITATION	328	406
• DES IMMOBILISATIONS HORS EXPLOITATION	10	33
REPRISES		
TOTAL	338	439

4.6 Solde en perte des corrections de valeur sur créances et hors bilan

NATURE	1999*	2000*
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	1 299	817
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION DES AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF		34
DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	8	239
PERTES SUR CRÉANCES IRRÉCOUVRABLES	160	412
REPRISES DE PROVISIONS SUR CRÉANCES EN SOUFFRANCE	-579	-910
REPRISES DE PROVISIONS SUR AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	-21	-50
REPRISES DE PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		-96
RÉCUPÉRATIONS SUR CRÉANCES AMORTIES		
TOTAL	867	446

Autres informations



5.1 Effectifs moyens

CATÉGORIES	1999	2000
CADRES EXPATRIÉS	2	2
CADRES LOCAUX	17	19
GRADÉS	76	80
EMPLOYÉS	88	70
PERSONNEL NON BANCAIRE	16	15
PERSONNEL TEMPORAIRE	7	21
TOTAL	206	207

5.2 Contrevaleur des comptes en devises

NATURE	1999*	2000*
ACTIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE		
• BILLETS ET MONNAIES	756	631
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	21 116	9 006
VALEURS À L'ENCAISSEMENT ET DIVERS	1 428	1 191
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		34
PASSIF		
OPÉRATIONS DE TRÉSORERIE		
• CORRESPONDANTS BANCAIRES	11 359	2 716
• REFINANCIEMENTS	130	141
• AUTRES SOMMES DUES	53	44

5.3 Affectation des résultats de l'exercice 2000

NATURE	AFFECTATION (FCFA)
BÉNÉFICE DE L'EXERCICE 2000	2 606 102 219
REPORT À NOUVEAU DE L'EXERCICE 1999	453 517 120
TOTAL À RÉPARTIR	3 059 619 339
RÉSERVE LÉGALE	390 915 333
DIVIDENDE (10 %)	420 000 000
DIVIDENDE EXCEPTIONNEL (20 %)	840 000 000
RÉSERVES FACULTATIVES	900 000 000
NOUVEAU REPORT À NOUVEAU	508 704 006
TOTAL RÉPARTI	3 059 619 339

6

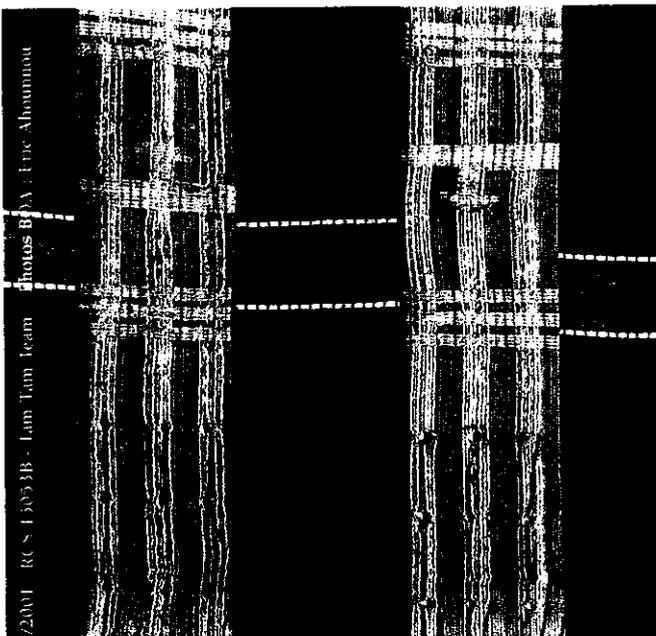
Résultats des cinq derniers exercices

NATURE	1996	1997	1998 ⁽¹⁾	1999	2000
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
• CAPITAL SOCIAL*	3 000	3 000	3 600	3 600	4 200
• NOMBRE DES ACTIONS ORDINAIRES EXISTANTES	600 000	600 000	360 000	360 000	420 000
OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE*					
• CHIFFRE D'AFFAIRES	7 902	8 886	9 307	10 392	12 463
• BÉNÉFICE AVANT IMPÔTS, AMORT. ET PROV.	4 224	4 031	3 871	3 402	4 092
• IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	842	431	326	179	640
• BÉNÉFICE APRÈS IMPÔTS, AMORT. ET PROV.	1 162	2 235	1 924	1 903	2 606
RÉSULTATS PAR ACTION**					
• APRÈS IMPÔTS, AVANT AMORT. ET PROV.	5,637	6,000	9,847	8,953	8,219
• APRÈS IMPÔTS, AMORT. ET PROV.	1,937	3,725	5,344	5,286	6,205
PERSONNEL					
• EFFECTIF MOYEN DES SALARIÉS PENDANT L'EXERCICE	183	189	198	206	207
• MONTANT DE LA MASSE SALARIALE DE L'EXERCICE*	628	771	1 027	1 203	1 357
• SOMMES VERSÉES AU TITRE DES AVANTAGES SOCIAUX*	177	252	228	282	281

* En millions de FCFA.

** En milliers de FCFA.

(1) En 1998, augmentation de capital de 600 000 millions de FCFA et modification de la valeur nominale de l'action qui passe de 5 000 FCFA à 10 000 FCFA



Photos B.A. : Eric Aboumou

72001 RC 1303B - Lam Tam Team



BANK OF AFRICA - BÉNIN

Boulevard Jean-Paul II
08 B.P. 0879 - Cotonou
République du Bénin
Tél : (229) 31 32 28
Fax : (229) 31 31 17
Télex : 5079
Email <boa.dg@sobiex.bj>
<boabe.dg@bkofafrica.com>